

Relevé de décisions du Conseil d'administration Réuni en formation plénière le 15 décembre 2017

2. Formation et recherche

2.1 Information sur l'évolution des relations entre l'UPEC et la SATT

3. Ressources humaines

3.1 Approbation de la campagne d'emplois pour l'année 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 15 décembre 2017 en formation plénière, à 25 membres présents et représentés, avec sept abstentions et 18 voix « pour », a approuvé la campagne d'emplois pour l'année 2018.

3.2 Approbation du choix de l'option nationale et des modalités et conditions d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche pour l'année 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni en formation plénière, à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés :

- A approuvé le choix de l'option nationale pour l'examen des dossiers ;
- A approuvé un barème d'un montant unique de 3 600 euros pour l'année 2018 ;
- A approuvé les modalités d'attribution suivantes :
 - o La prime d'encadrement doctoral et de recherche est attribuée à tous les dossiers évalués à 20% ;
 - o La prime d'encadrement doctoral et de recherche est attribuée à une sélection de dossiers évalués à 30%. Cette sélection est opérée au regard du nombre de candidats et prend en compte la qualité du candidat dans chacun des critères évalués (P, E, D, R), comme elle est constatable par le nombre de « A ».

4. Patrimoine

4.1 Information sur la convention d'occupation temporaire du domaine public sur le site Chérioux avec le Conseil départemental du Val-de-Marne

5. Questions financières

5.1 Approbation des annexes financières de diplômes et certificats universitaires

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 15 décembre 2017 en formation plénière, avec deux votes « contre », trois abstentions et 21 votes « pour », a approuvé les annexes financières de cinq diplômes universitaires et d'un diplôme interuniversitaire.

5.2 Rejet du budget initial pour l'année 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 15 décembre 2017 en formation plénière, à 16 membres présents et 12 membres représentés, par 20 voix « contre », deux abstentions et 6 voix « pour », a rejeté le projet de budget initial pour l'année 2018.

6. Information sur les contrats et conventions approuvés par le Président au nom de l'Université

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 15 décembre 2017 en formation plénière à 28 membres présents ou représentés, a été informé des contrats et conventions signés par le Président au nom de l'Université.

Le Président par intérim


FRÉDÉRIC GERVAIS